

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**
République Française

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	8

SEANCE DU 18.08.2011

L'an deux mille onze et le jeudi dix-huit août à vingt et une heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Jean-François BORIE, Maire.

Présents : Mesdames : J. DELEUZE - D. COMBALUZIER
Messieurs : JF BORIE – JC MATHIEU – JP ROGIER
G. MERCA - L. CHALVET - JM TARDIF

Absents : *Excusés* : Mme Marie-Danielle ESPENEL & Messieurs
Christian ANDRE et Régis QUENTIN

Date de la convocation :
12.08.2011

Date d'affichage :
13.09.2011

Secrétaire de séance : Mr Jean-Paul ROGIER

Objet de la délibération :

Le Maire présente au Conseil Municipal un devis du SDE 07 concernant la mise en conformité de l'armoire de l'éclairage du court de tennis. Celui-ci s'élève à 1 921,39 € H.T. (2 297,99 € TTC)

DECISION MISE EN
CONFORMITE ARMOIRE
ECLAIRAGE COURT DE
TENNIS ET DEMANDE DE
SUBVENTION AUPRES DU
SDE 07

Entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de BEAULIEU :

DECIDE la mise en conformité de l'armoire de l'éclairage du court de tennis ;

S'ENGAGE à voter les sommes nécessaires à cette réalisation ;

Acte rendu exécutoire
Compte tenu de sa transmission
en Sous-Préfecture le 13.09.2011

AUTORISE le Maire à signer toutes pièces concernant ce dossier ;

SOLLICITE une subvention la plus importante possible auprès du SDE 07.

Le Maire,
J.F BORIE,

CERTIFIE EXACT,
Le Maire,
JF BORIE,